



### COMPTE RENDU Conseil Municipal CHADRAC – 20 Mars 2026

**Présents** : Mme Corinne BRINGER, Mme Nicole LEVET, M Serge DEFIX, Mme Hélène DE ALMEIDA, M Frédéric MENINI, Mme Suzanne COZE, M Jean-Luc GIRARD, Mme Marlène ACHARD, M Philippe FABRE, M David FARGETTE, Mme Véronique FERREBOEUF, M Stéphane GRAND, Mme Martine JOUVE, Mme Isabelle LARGIER, M Pascal LAURENT, Mme Isabelle LEROUX, M Clément MENNEBEUF, Mme Béatrice MOSNIER, M Alban VARENNE, Mme Marie VERNAUDON, Mme Marie Christelle VILLE et M José VIGOUROUX.

**Pouvoir** : M Stéphane FILAIRE à M Philippe FABRE

**Absents/Excusés** : aucun

**Secrétaire de séance** : M Clément MENNEBEUF

#### Rappel de l'ordre du jour :

- 1- Installation du Conseil Municipal par le doyen d'âge
- 2- Appel nominal et constat du quorum
- 3- Election du Maire
- 4- Fixation du nombre d'adjoints
- 5- Election des adjoints
- 6- Lecture de la charte de l'élu local

Mme Corinne BRINGER, Maire sortante, accueille les nouveaux conseillers municipaux et laisse présider la séance au doyen d'âge, Mme Suzanne COZE qui va procéder à l'installation des nouveaux élus municipaux. M Clément MENNEBEUF a été désigné secrétaire de séance.

#### **1- Installation du Conseil Municipal par le doyen d'âge**

Mme Suzanne COZE, doyenne d'âge, procède à l'installation des conseillers municipaux qui sont appelés à siéger par ordre alphabétique.

#### **2- Appel nominal et constat du quorum**

Après l'appel nominal, Mme Suzanne COZE constate le quorum qui s'établit à : 12 membres.

Membres présents : 22

Pouvoir : 1

Le conseil peut valablement délibérer.

### **3 – Délibération N° 2026-01-01 : Election du Maire**

La doyenne d'âge procède à l'élection du Maire. Elle est accompagnée d'un secrétaire et de 2 assesseurs : M Clément MENNEBEUF, Marlène ACHARD et Béatrice MOSNIER.

Candidat déclaré : Mme Corinne BRINGER

Il est procédé à l'élection du maire.

#### **1er TOUR DE SCRUTIN**

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 23

A déduire : nombre de bulletins blancs : 0

Reste, pour le nombre des suffrages exprimés : 23

Majorité absolue des suffrages exprimés : 12

A obtenu : 23 voix – Corinne BRINGER

Mme BINGER Corinne est élue maire de Chadrac et immédiatement installée.

### **4– Délibération N° 2026-01-02 : Fixation du nombre d'adjoints**

#### **Rapporteur : Mme le Maire**

Madame le Maire explique aux conseillers municipaux que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal. L'effectif légal du conseil municipal de la ville de Chadrac étant de 23, il ne peut y avoir plus de 6 adjoints au maire. Il est décidé de fixer à 6 le nombre des adjoints de la ville de Chadrac.

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

### **5– Délibération N° 2026-01-03 : Elections des adjoints**

#### **Rapporteur : Mme le Maire**

Madame le Maire procède à l'élection des adjoints. Elle est accompagnée d'un secrétaire et de 2 assesseurs : M Clément MENNEBEUF, Marlène ACHARD et Béatrice MOSNIER.

Liste 1 présentée par MME Nicole LEVET : 1<sup>er</sup> adjoint

- M Serge DEFIX : 2<sup>ème</sup> adjoint
- Mme Hélène DE ALMEIDA : 3<sup>ème</sup> adjoint
- M Frédéric MENINI : 4<sup>ème</sup> adjoint
- Mme Suzanne COZE : 5<sup>ème</sup> adjoint
- M Jean-Luc GIRARD : 6<sup>ème</sup> adjoint

#### **1er tour de scrutin**

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 23

A déduire : bulletins blancs : 0  
Reste, pour le nombre des suffrages exprimés : 23  
Majorité absolue des suffrages exprimés : 12

Ont obtenu :

- liste 1 Mme Nicole LEVET : 23 voix

Sont élus adjoints au maire :

- MME Nicole LEVET : 1<sup>er</sup> adjoint
- M Serge DEFIX : 2<sup>ème</sup> adjoint
- Mme Hélène DE ALMEIDA : 3<sup>ème</sup> adjoint
- M Frédéric MENINI : 4<sup>ème</sup> adjoint
- Mme Suzanne COZE : 5<sup>ème</sup> adjoint
- M Jean-Luc GIRARD : 6<sup>ème</sup> adjoint

#### **6- Lecture de la charte de l'élu local**

Mme le Maire donne lecture aux conseillers municipaux de la charte de l'élu local. Un exemplaire a été remis à chaque conseiller municipal.

La séance est levée à 20 h 25

Chadrac le 20 mars 2026

Mme le Maire

Secrétaire de séance

**Corinne BRINGER**

**Clément MENNEBEUF**

